DÉCISIONS

DÉCISION EUTM SOMALIA/1/2013 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 17 décembre 2013

portant nomination du commandant de la mission de l'UE pour la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes (EUTM Somalia)

(2013/777/PESC)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision 2010/96/PESC du Conseil du 15 février 2010 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes (1), et notamment son article 5,

considérant ce qui suit:

- Conformément à l'article 5, paragraphe 1, de la décision (1) 2010/96/PESC, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la mission de l'UE pour la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes (ci-après dénommée «EUTM Somalia»).
- Le 22 janvier 2013, le Conseil a adopté la décision (2) 2013/44/PESC (2) modifiant et prorogeant la décision 2010/96/PESC, en vertu de laquelle le général de brigade Gerald AHERNE a été nommé commandant de la mission de l'Union.
- La République italienne a proposé la nomination du (3) général de brigade Massimo MINGIARDI comme nouveau commandant de la mission de l'UE pour succéder au général de brigade Gerald AHERNE.
- Le comité militaire de l'UE appuie cette proposition.

Conformément à l'article 5 du protocole nº 22 sur la position du Danemark, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Danemark ne participe pas à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions et actions de l'Union qui ont des implications en matière de défense. Par conséquent, le Danemark ne participe pas à l'adoption de la présente décision et n'est pas lié par celle-ci ni soumis à son application,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le général de brigade Massimo MINGIARDI est nommé commandant de la mission de l'UE pour la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes (EUTM Somalia), à partir du 15 février 2014.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le 15 février 2014.

Fait à Bruxelles, le 17 décembre 2013.

Par le Comité politique et de sécurité Le président W. STEVENS

⁽¹) JO L 44 du 19.2.2010, p. 16. (²) Décision 2013/44/PESC du Conseil du 22 janvier 2013 modifiant et prorogeant la décision 2010/96/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces de sécurité somaliennes (JO L 20 du 23.1.2013, p. 57).